



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE MASSON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Masson tenue le 9 octobre 2024 au local 118 à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Caroline Champagne, directrice

Annie Savoie, parent

Cindy Petit, parent

Ève-Lyne Laroche, parent

Kim Jasmin, parent

Olivia Gionet Bouchard, parent

Stéphanie Gagnon, parent

Julie Morin, enseignante

Marie-Soleil Comeau, enseignante

Marie-Pier Béland, enseignante

Chantal Morin, personnel de soutien

Véronique Durand, Technicienne en Service de Garde

ÉTAIENT ABSENTS

Emmanuelle Thomas, parent substitut

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

Serge Dion, directeur du Centre de Service des Sommets

Carole Larrivée, enseignante

Christina Turcotte, enseignante

Gabriel Mathieu-Lemelin, enseignant

Judy Morin, enseignante

Nathalie Lessard, enseignante



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

Priscille Lambert, enseignante
Hélène Ménard, membre de la communauté
Joannie Filion, membre de la communauté

CE # 2024-10-001

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, Mme Caroline Champagne, directrice, débute la réunion à 18h30.

CE # 2024-10-002

2. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Il est proposé que Stéphanie Gagnon, parent, agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-003

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Il est proposé par Mme Kim Jasmin, parent, que la présidence soit occupée par Mme Ève-Lyne Laroche, parent, pour la prochaine année scolaire. Mme Laroche accepte.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-004

4. NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Il est proposé par Mme Ève-Lyne Laroche, parent, que la vice-présidence soit occupée par Mme Cindy Petit, parent, pour une durée d'un an. Mme Petit accepte.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-005

5. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

La direction explique le document de dénonciation d'intérêts. Les membres le complètent et le remettent à la fin de l'assemblée.

CE # 2024-10-006

6. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Cindy Petit, parent et résolu :

QUE l'ordre du jour de la 1^{re} réunion ordinaire soit adoptée avec la modification suivante:

- Ajout du point 14 : Représentant de la communauté.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE # 2024-10-007

7. QUESTION DU PUBLIC

Aucune

CE # 2024-10-008

8. ORGANISATION SCOLAIRE : VISTE DE M. SERGE DION

M. Dion fait un retour sur la lettre qui lui a été parvenue en septembre dernier. Il présente l'orientation de la soirée.

- Comment on y arrive?
- Contexte de l'école Masson
- Pistes de solutions
- Il est question des règles de formation de groupes (maximum), syndicat (convention collective), moyenne dans le CS, augmentation des ressources enseignantes, plan de rattrapage (140000\$ pour direction (début novembre), revoir les services.

CE # 2024-10-009

9. QUESTIONS EN LIEN AVEC LA FORMATION SUR LES RÔLES ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Discussion et questionnement sur le rôle et le pouvoir du CÉ.

CE # 2024-10-010

10. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2024

Il est proposé par Mme Ève-Lyne Laroche, parent, d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2024 tel quel.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

CE # 2024-10-011

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. CALENDRIER DES RÉUNIONS

La direction propose les dates de rencontre. Celles-ci se tiendront aux dates suivantes :

4 décembre 2024	22 avril 2025
29 janvier 2025	10 juin 2025
18 mars 2025	

Il est proposé par Mme Kim Jasmin, parent, d'accepter le calendrier des rencontres.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-012

12. RÈGLES DE LA RÉGIE INTERNE 2024-2025

La direction présente le document Règles de régie interne de l'année dernière.

Il est proposé par Mme Cindy Petit, parent, d'approuver les règles de la Régie internes 24-25 telle que présentée en ajoutant à la page 8, un paragraphe expliquant que le CÉ a le pouvoir d'approuver ou non des activités financées par la fondation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-013

13. NORMES ET MODALITÉS

La direction présente les changements effectués dans le document de normes et modalités

➤ APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-014

14. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Le membre représentant la communauté est Mme Hélène Ménard.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation
CE # 2024-10-015

15. MOYENS DE FINANCEMENT

La direction présente un tableau des différentes campagnes de financement ainsi que les activités étudiantes pour l'année 2024-2025.

Les "Soirées Cinéma" seront de retour chaque mois ainsi que la campagne de financement des "Bûches" Perfection.

Il est proposé par Mme Chantal Morin, personnel de soutien, d'approuver la campagne de financement présentée ainsi que les activités de financement.

➤ APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-016

16. SORTIES SCOLAIRES

La direction nous présente les détails des sorties scolaires.
(Voir tableau des sorties scolaires)

Il est proposé par Mme Kim Jasmin, parent, d'approuver les sorties scolaires tel que présentées.

➤ APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-017

17. PAROLE AUX MEMBRES

PRÉSIDENTE : Rôle de ce que peut faire le CÉ légalement.

REP. COMITÉ PARENTS : La première rencontre n'a pas eu lieu.

MEMBRES DU PERSONNEL : Activités vécues qui rejoignent tout le monde.

DIRECTION : Fondation; accès le 15 octobre 2024 (AGA). Mme Caroline s'impliquera davantage auprès de celle-ci.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
de l'École Masson de Danville**

N° de la résolution
ou annotation

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ: Être vigilant avec la pétition.
Sondage sur l'intelligence artificielle.

CE # 2024-10-018

18. SERVICE DE GARDE : PLANIFICATION ANNUELLE

La technicienne présente les activités planifiées pour l'année au service de garde.

➤ APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE # 2024-10-019

19. CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

CE # 2024-10-020

20. VARIA

CE # 2024-10-021

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Mme
Véronique Durand, technicienne au Service de garde, propose
la levée de l'assemblée à 20h20.

(signature)

Éve-Lyne Laroche
Présidente

(signature)

Caroline Champagne
Directrice